

Châteauguay



AVIS PUBLIC

APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2187-23

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 17 avril 2023, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement d'emprunt E-2187-23 d'un montant de 154 000 \$ visant l'acquisition de matériel pour le service de sécurité incendie, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 10 ans.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 15 mai 2023 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 1^{er} juin 2023.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et peut être consulté à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Châteauguay, ce 12 juin 2023.

La greffière adjointe

Me Rebecca Monaco, avocate



**CERTIFICAT DE PUBLICATION
DE L'AVIS PUBLIC D'APPROBATION ET
D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2187-23**

Je soussignée, Maître Rebecca Monaco, agissant en ma qualité de greffière adjointe de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 12 juin 2023, le présent avis public d'approbation et d'entrée en vigueur du règlement d'emprunt E-2187-23 d'un montant de 154 000 \$ visant l'acquisition de matériel pour le service de sécurité incendie, sur l'ensemble du territoire, à la valeur, sur 10 ans, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 12 juin 2023, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 12 juin 2023.

La greffière adjointe

Me Rebecca Monaco, avocate